

Pourquoi une vie vaut 3 millions d'euros (en France) ?

 liberation.fr/france/2016/09/02/pourquoi-une-vie-vaut-3-millions-d-euros-en-france 1476348

2 septembre 2016

Par Charlotte Belaïch — 2 septembre 2016 à 10:38



La sécurité routière a un prix, induit par les décisions individuelles que nous prenons tous pour réduire les risques de décès, et de fait, donne une valeur à la vie. Photo Mehdi Fedouach. AFP

Dans le domaine de la sécurité routière, de l'environnement ou encore de la santé, fixer un prix sur la vie permet d'estimer les gains ou les pertes économiques qui seront tirés d'une décision.

Combien vaut la vie ? La question ne se pose pas seulement lors de débats plus ou moins philosophiques. Et la réponse est chiffrée. En France, une vie humaine est estimée à trois millions d'euros. Issu d'un très sérieux rapport intitulé «*Eléments de révision sur la valeur de la vie humaine*» et estampillé du sceau «*République française*», ce chiffre circule dans les administrations pour évaluer les gains liés à un investissement. Un exemple, pour faire – très, très – simple : en abaissant la vitesse à 30 km/h autour d'une école, on fait baisser le taux de mortalité mais on perd aussi du temps, et donc, de l'argent. Fixer un prix sur la vie permet alors d'estimer, économiquement, les gains qui seront tirés de cette décision, par rapport aux pertes qu'elle induit. Pour faire encore plus simple, voire caricatural, imaginons que la construction d'un terre-plein central sur une route à double sens, estimée à 10 millions

d'euros, permette de sauver des vies. Le chiffre de trois millions d'euros intervient alors pour déterminer à partir de combien de morts évités le projet devient rentable.

«L'émergence d'une réflexion sur la valeur de la vie est difficile à dater, explique l'économiste Luc Baumstark. On a commencé à systématiser son utilisation dans les années 60, lorsqu'on a engagé des investissements pour aller vers des réseaux routiers plus sûrs, alors que la mortalité était très élevée.» A l'époque, pas de rapports officiels, mais des études internes aux ministères réalisées par des ingénieurs qui s'inspiraient de ce qui se faisait déjà depuis longtemps aux Etats-Unis. *«En France, ça suscitait beaucoup de remous, ça en suscite encore d'ailleurs...»*, raconte Luc Baumstark. Après le domaine des transports, le critère s'importe dans la santé et l'environnement. En 1994, un premier rapport officiel chiffre la vie à 550 000 euros.

«Dans toutes les études d'investissements aujourd'hui, les éléments sur la valeur de la vie sont donnés, explique l'économiste Emile Quinet. Le ministère de l'Economie la prend aussi comme référence. Sans aller jusqu'à faire un simple calcul par ordinateur, le chiffre sert de guide pour le décideur.»

«Est-ce que les gains en termes de vie sont suffisants ?»

«L'utilisation de cet indicateur devient de plus en plus systématique, assure Luc Baumstark. J'ai été sollicité par des pompiers pour travailler avec eux car quand un système d'intervention est très coûteux, la question "est-ce que les gains en termes de vie sont suffisants ?", se pose.»

Si ces calculs semblent cyniques, ils se justifient par le fait que les fonds publics ne sont pas illimités. *«On ne peut pas se contenter de la technique du doigt mouillé vu l'état des ressources publiques. Si vous dépensez 100 millions d'euros sur un projet qui sauve peu de vies, vous ne pourrez pas les utiliser pour un projet qui en sauverait plus»,* explique, pragmatique, Luc Baumstark. Avec trois autres économistes, il a participé à la rédaction du rapport qui, en 2013, a revu le prix de la vie à la hausse.

«France Stratégie [ndlr : organisme rattaché au Premier ministre] nous a commandé ce rapport pour réviser le chiffre issu du rapport de 1994», explique Emile Quinet, qui a présidé le groupe de travail. *«Le chiffre de trois millions n'est pas sorti d'un ordinateur, on a regardé toute la littérature scientifique sur le sujet, ce qui se faisait ailleurs... On est arrivés assez facilement à cette somme.»*

Pour déterminer le prix de la vie, deux méthodes. La première consiste à estimer la perte subie par la société à cause du décès d'un individu. Une fois mort, un individu ne travaille plus et ne consomme plus. Il ne crée donc plus de richesses pour la société.

Deuxième option, plus utilisée car jugée moins mercantile : partir de la somme que les citoyens sont prêts à payer pour réduire leur risque de décès. *«Par exemple, une personne qui prend sa voiture tous les matins découvre qu'un airbag à 100 euros lui permettrait de réduire ses risques de mourir de 4 chances sur 100 000. Grâce à la formule, on estime que la vie de cet homme vaut 2,5 millions d'euros»,* explique un

La Haute autorité de santé, très attentive au ratio efficacité/coût

Un peu compliquée, un peu dérangement aussi, la quantification ne s'arrête pas là. Dans le domaine de la santé, lorsque le remboursement d'un traitement est à l'étude, la Haute autorité de santé (HAS) s'interroge aussi en termes d'années de vie gagnées et de qualité de vie. *«Parfois, le bénéfice santé est très fort pour peu de ressources engagées, parfois, au contraire, un traitement fait gagner de l'espérance de vie mais pour une population réduite et avec une mauvaise qualité de vie. Son ratio efficacité/coût est alors faible. On est très attentif à ce ratio»*, explique Luc Baumstark, qui a aussi été membre de la Commission évaluation économique et de santé publique de la HAS (CEESP).

En Angleterre, en dessous d'un certain ratio, les traitements ne sont pas remboursés. Le système de santé britannique utilise en fait un indicateur, le Qaly (pour «Quality adjusted Life Year»). Une année de vie en bonne santé correspond à un Qaly de 1, la mort, à un Qaly de 0. Les traitements sont ainsi notés entre 0 et 1. Et à chaque note correspondent des sommes de remboursement. A 0,5 par exemple, les autorités de santé autorisent un remboursement allant de 14 000 à 21 000 euros.

«En France, où l'on se heurte toujours à une résistance assez forte, à des accusations de marchandisation, on s'est refusé à aller jusque-là», explique Luc Baumstark. Pendant la rédaction du rapport de 2013, une question s'est pourtant posée. *«Est-ce qu'une vie a la même valeur à 40 et à 90 ans ? On a conclu que oui, mais ça mériterait d'être approfondi»*, juge Emile Quinet. *«L'idée selon laquelle "toutes les vies ne se valent pas" est très difficile à admettre*, explique le philosophe Pierre Le Coz. *Certains estiment qu'on ne peut pas évaluer le bien-être des gens. Pourtant, philosophiquement, ça se justifie, une vie heureuse est une vie dans laquelle on a des possibilités.»* Ainsi, la vie d'un homme de 90 ans vaudrait moins le coup d'être sauvée que celle d'un homme de 20 ans, comme celle d'un homme souffrant d'une pathologie lourde affectant son bien-être par rapport à un homme en parfaite santé. *«J'ai travaillé pour le comité national consultatif d'éthique sur une projection de potentielle pandémie. On devait réfléchir à la façon de s'organiser dans ce cas. Le temps que le vaccin soit produit à grande échelle, on a deux solutions. Soit on choisit un principe de tirage au sort, soit on hiérarchise les individus en fonction de leur utilité sociale.»*

Des questions qui concernent tous les citoyens mais restent finalement très confidentielles. *«Il y a peut-être une peur d'aborder le sujet, de basculer dans le cynisme*, explique Pierre Le Coz. *C'est un mystère que ce ne soit pas un sujet de débat public...»*

Charlotte Belaïch